



La charte documentaire 2020 de La contemporaine

Sommaire

Introduction.....	4
Un contexte en mutation.....	4
Une nouvelle charte documentaire.....	5
1. Objectifs de la charte 2020.....	5
1.1. Prendre en compte l'évolution des usages documentaires.....	6
1.1.1. Pratiques actuelles de publication.....	6
1.1.2. Usages des publics.....	6
Usages de recherche.....	8
Usages de formation et de découverte.....	8
1.2. Elargir la typologie documentaire.....	8
1.2.1. Matériaux documentaires de et pour la recherche : définition.....	9
Des sources se caractérisant par des critères de rareté et/ou d'originalité.....	9
Des sources peu présentes dans d'autres établissements.....	11
Les témoignages publiés.....	11
1.2.2. Production critique.....	12
Production critique destinée à des usages de recherche.....	12
Production critique destinée à des usages d'information et de découverte.....	12
1.3. Travailler en réseau.....	12
1.3.1. Le réseau francilien de bibliothèques COLLEX.....	12
1.3.2. Autres partenaires documentaires.....	14
1.4. Accessibilité des fonds.....	15
2. Charte documentaire.....	15
2.1. Couverture.....	16
2.2. Quatre axes thématiques et géographiques prioritaires.....	16
2.2.1. Axe Guerres, conflits et sorties de conflits de 1914 à nos jours.....	17
Périmètre.....	17
Champs thématiques prioritaires.....	17
Précisions archives et musée.....	19
2.2.2. Axe Exils et migrations.....	20
Périmètre.....	20
Champs thématiques prioritaires.....	20
Précisions archives et musée.....	22
2.2.3. Axe Empires coloniaux et décolonisations.....	22
Périmètre.....	22

Champs thématiques prioritaires.....	22
Précisions archives et musée.....	24
2.2.4 Axe Mobilisations citoyennes et droits de l’homme.....	24
Périmètre.....	24
Champs thématiques prioritaires.....	24
Précisions archives et musée.....	25
2.3. Continuité des collections : des thématiques structurantes dans l’histoire des collections à poursuivre.....	26
2.3.1. Thématiques incluant une couverture de la production critique et des sources.....	26
Histoire des relations internationales XX ^e et XXI ^e siècles.....	26
Histoire des médias aux XX ^e et XXI ^e siècles.....	26
2.3.2. Thématiques avec couverture uniquement de la production critique.....	27
Histoire politique XX ^e et XXI ^e siècles.....	27
Historiographie.....	27
2.3.3. Thématiques en lien avec les fonds d’archives et du musée.....	27
2.4. Pour des usages d’information et de découverte.....	27
2.4.1. Introduction à la recherche et information.....	28
2.4.2. Découverte des collections.....	28
2.4.3. Ouvertures.....	28
3. Modalités de gestion.....	30
3.1. Archives.....	30
3.2. Documents publiés.....	30
3.2.1. Documentation électronique payante.....	30
3.2.2. Audiovisuel commercialisé sur support matériel et dématérialisé.....	31
3.3. Libre accès de la salle de lecture.....	32
3.3.1. Fonctions :.....	32
3.3.2. Plan de classement :.....	32
3.3.3. Typologie des documents et règles de gestion:.....	33
3.3.4. Périodiques :.....	33
3.3.5. Audiovisuel :.....	33
3.4. Services associés.....	33
3.4.1. Consultation sur place.....	33
3.4.2. Prêt à domicile.....	34
3.4.3. Fourniture à distance des documents.....	34

Introduction

La nouvelle charte documentaire de La contemporaine se veut un outil de dialogue de l'institution avec la communauté universitaire et les publics.

Reconnue pour l'importance de la dimension internationale de ses collections en histoire contemporaine, La contemporaine entend poursuivre cette tradition, qui la distingue d'autres établissements.

Un contexte en mutation

Ouvrant au public en 2021 un nouvel équipement de 6 500 m², incluant des espaces d'exposition (musée permanent et expositions temporaires) ainsi que des espaces pédagogiques, La contemporaine se devait d'actualiser la charte documentaire rédigée en 2008. En effet, si son lectorat actif comprend 80% de public académique (de la L2 au Doctorat) et 20% de public non académique effectuant des recherches à titre personnel dans ses collections, la donne va s'infléchir avec la nouvelle offre culturelle proposée, même si l'établissement entend s'inscrire dans la continuité des missions actuelles orientées vers la recherche.

Il est également nécessaire de prendre en compte d'autres mutations.

Tout d'abord, celles des pratiques documentaires des chercheurs. Dans les disciplines traditionnellement couvertes par La contemporaine, en particulier le champ des relations internationales, le recours aux ressources offertes en ligne, à la fois production éditoriale électronique et Web, est devenu prépondérant. Il oblige à revoir la mission confiée dans cette discipline dans le cadre aujourd'hui obsolète des CADIST.

L'évolution du paysage documentaire francilien depuis 2008 est elle aussi importante. En 1^{er} lieu, l'ouverture de la BULAC qui couvre les aires géolinguistiques d'Europe orientale et centrale en particulier, a une incidence sur La contemporaine. En 2^{ème} lieu, le grand équipement documentaire du Campus Condorcet est aussi à prendre en compte. Lui seront rattachés des partenaires de longue date de La contemporaine comme l'IHEAL (Amérique latine), le Centre d'histoire sociale (CNRS –Paris1), l'IHTP (histoire contemporaine) et le CERCEC (Europe orientale. EHES). Des inflexions ont été faites aussi à Sciences po en matière de couverture linguistique. Les complémentarités documentaires doivent être explicitées tant pour l'utilisateur que pour les instances universitaires. Une politique concertée s'est mise en place entre ces établissements. Elle doit être poursuivie et faire l'objet d'une formalisation.

Depuis une décennie, le contexte politique dans lequel évolue La contemporaine au sein de l'Université de Paris Nanterre, à laquelle elle est rattachée, a aussi changé. La participation active de La contemporaine au Labex *Les Passés dans le présent* depuis 2012 a conduit à un rapprochement avec l'Institut des sciences sociales du politique (UMR 7220), la Maison de l'archéologie & de l'ethnologie René Ginouvès, la TGIR Huma-Num. L'investissement dans la formation des étudiants autant que dans des programmes de recherche variés a renforcé la vocation pluridisciplinaire de La contemporaine. La création de la Comue Paris Lumières associant Paris Nanterre et Paris 8 à des établissements patrimoniaux comme les Archives nationales, la BnF, l'INA a créé un contexte nouveau, où les liens existants de La contemporaine avec ces institutions se sont renforcés dans des programmes de recherche communs, notamment sur le numérique.

Enfin, la nouvelle mission confiée par le MESR à La contemporaine depuis 2017 en tant que bibliothèque délégataire COLLEX-Persée dans la thématique « Mondes contemporains » confère des responsabilités de tête de réseau documentaire.

Une nouvelle charte documentaire

La charte de 2008 et ses plans de développement des collections géo-linguistiques étaient centrés sur la production éditoriale de monographies et de périodiques académiques dans le cadre des CADIST. La couverture visait l'exhaustivité dans les domaines des relations internationales et de l'histoire contemporaine, avec comme fil conducteur les tensions politiques internationales. Elle ne concernait aucunement la politique documentaire du musée, des archives, de l'audiovisuel. Elle ne prenait pas en compte l'idée d'une collecte « active » incluant les dons ou la prospection en ligne, à côté des acquisitions onéreuses. Si elle ne récusait pas la tradition de veille en littérature informelle (ou grise), elle ne la définissait pas suffisamment.

Discutée régulièrement au sein du Conseil scientifique de La contemporaine mis en place en 2010, la politique documentaire doit intégrer à l'occasion de la livraison d'un nouvel équipement en 2020 l'ensemble de ces paramètres et tirer les conséquences de l'évolution du paysage documentaire autant que des pratiques des lecteurs. Débattue, amendée et validée au cours de la séance du 4 juin 2019, ce texte constitue la version définitive de la charte.

Cette mutation a été anticipée dans le cadre du réseau COLEx-Persée, la candidature de La contemporaine ayant été retenue sur des notions clés, explicitées dans la charte :

- **matériaux documentaires de la recherche** ou sources documentaires primaires ;
- **axes thématiques pluridisciplinaires resserrés**, toujours dans une **perspective internationale**, correspondant à des problématiques actuelles de la recherche en SHS :
 - **guerres, conflits, sorties de conflits**
 - **exils et migrations**
 - **empires et décolonisations**
 - **droits de l'homme et mobilisations citoyennes**
- travail de **collecte** de l'histoire immédiate en réseau avec les chercheurs aussi bien qu'avec d'autres établissements documentaires ;
- attention portée à la **visibilité en ligne des ensembles documentaires thématiques** dans ces spécialités (numérisation, cartographie et indexation).

La contemporaine du 21^e siècle réoriente sa politique documentaire pour mieux prendre en compte une logique de la demande et des usages des collections, en respectant et valorisant ce qui fait la continuité, l'originalité et la force des collections. A partir de l'analyse des pratiques documentaires actuelles, la charte 2020 recentre la collecte sur des fonds originaux, en les complétant par les outils de travail utiles à leur contextualisation.

1. Objectifs de la charte 2020

Réputée pour l'ampleur et la profondeur chronologique de ses collections internationales dans un grand nombre de langues d'Europe occidentale et orientale, La contemporaine doit désormais :

- formaliser les axes de développement des archives (y compris audiovisuelles) et des fonds du musée ;
- prendre en compte une diversité accrue des usages, notamment des usages de découverte des collections rendus possibles dans le nouvel équipement et les pondérer si besoin en définissant des cibles prioritaires ;

- enfin, pour la documentation destinée à la recherche, clarifier ce qui relève de la prospection de la production éditoriale critique (littérature secondaire) et de celle des sources documentaires (littérature primaire) afin de tenir compte des pratiques de publication autant que de la carte francilienne des ressources documentaires d'aujourd'hui.

1.1. Prendre en compte l'évolution des usages documentaires

1.1.1. Pratiques actuelles de publication

Les pratiques de publication académique changent. Si une part de la **production critique** utilisée par la recherche circule encore sous la forme de monographies éditées sur papier, la production d'articles en SHS a basculé vers le numérique. A ce fait connu, on peut ajouter une observation complémentaire sur une mutation en cours, celle qui porte sur les pratiques linguistiques de publication. Elles varient selon les disciplines : alors qu'elles ont basculé complètement vers l'anglais pour les STM, le mouvement n'est pas aussi net pour les SHS. Néanmoins, les chercheurs en science politique et sciences sociales publient en anglais en nombre croissant, notamment dans les pays d'Europe centrale et orientale où le statut de langues minoritaires sur le plan international influe sur les pratiques de publication. La situation peut être différente dans le cas du français, de l'allemand, du russe ou de l'espagnol, qui restent des langues de publication importantes. De nombreux historiens continuent cependant de publier dans leur langue maternelle dans les thématiques privilégiées par La contemporaine. Il faut également tenir compte des difficultés pour publier que rencontrent certains chercheurs dans leur pays d'origine : le contexte politique peut les conduire à s'exiler, à restreindre leurs publications ou à opter pour des canaux de diffusion para-commerciaux. ***La part des langues vernaculaires utilisée dans la production éditoriale critique des différents pays demande donc à être précisée dans les champs thématiques privilégiés par La contemporaine et ce, selon une méthode qui privilégie l'analyse des titres de revues et de la production des laboratoires et des équipes de recherche.***

Il n'en est pas de même pour les **sources imprimées** (incluant la presse) ou les archives, où la part du papier demeure importante pour une large partie du XX^e siècle, même si avec le numérique la production des acteurs devient hybride et oblige à se tourner vers une collecte du numérique natif à partir des années 1990-2000. Pour cette catégorie documentaire, le poids des langues vernaculaires est considérable par définition et requiert une expertise linguistique. Cette production se caractérise par une grande dispersion des lieux potentiels de collecte, y compris sur Internet. Si l'on considère qu'elle constitue pour les chercheurs de l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales, le principal facteur d'attractivité de La contemporaine maintenant et à l'avenir, ***la prospection de ces sources devient un enjeu prioritaire et demande un renforcement des liens avec les laboratoires pour les identifier et les collecter, et notamment pour reprendre une piste du Conseil scientifique, avec les délégations de chercheurs CNRS à l'étranger pour la collecte.***

Cette organisation doit servir au mieux l'ouverture internationale des collections de La contemporaine, qui demeure sa force.

1.1.2. Usages des publics

Les lecteurs actifs (i.e. renouvelant leur inscription annuelle) de La contemporaine se situent actuellement autour de 2 500, pour 75 % académiques (étudiants de la L2 au doctorat, enseignants-chercheurs) et 25 % non académiques (professionnels de l'édition, du patrimoine, de l'audiovisuel ; chercheurs individuels dans le cadre de recherches personnelles).

Par discipline académique, on observe une prépondérance de l'histoire contemporaine, contrebalancée par la science politique, les langues et civilisations, les sciences sociales. La part de l'histoire de l'art demeure encore faible, comme celle du droit : elles progressent néanmoins. Ces lecteurs se répartissent entre publics de l'université de Nanterre, mais aussi d'autres établissements franciliens (Paris 1, Paris 4, EHESS principalement), auxquels s'ajoutent des provinciaux et des étrangers, se déplaçant pour les fonds rares ou originaux pour l'essentiel. Les niveaux master, doctorat et les enseignants-chercheurs sont majoritaires.

Les lecteurs non académiques se répartissent entre usagers professionnels venus pour enrichir leur documentation archivistique ou iconographique et chercheurs individuels venant pour la plupart consulter des fonds ne se trouvant qu'à La contemporaine : archives, musée, presse internationale, littérature grise, fonds audiovisuels. Les chiffres globaux sont stables depuis plusieurs années.

Les pratiques documentaires de la recherche en sciences humaines et sociales ont évolué depuis les dernières décennies, la part de la veille à partir d'Internet s'étant considérablement renforcée dans certaines disciplines au détriment de la consultation en bibliothèque des fonds imprimés. C'est le cas de domaines qui ont moins recours aux archives chères aux historiens mais utilisent davantage les ressources publiées, comme la science politique, le droit, la sociologie. Un certain nombre d'usagers, notamment en science politique, se déplacent moins en bibliothèque dans le contexte du numérique. En histoire contemporaine, les historiens eux-mêmes travaillent sur des thèmes diversifiés, pour la plupart à partir des archives publiques, et utilisent dans une moindre mesure les ressources des bibliothèques, moins bien identifiées par les générations nouvelles. A la consultation croissante des revues en ligne, il faut ajouter une donnée observée dans une enquête faite en 2016 auprès de chercheurs en relations internationales : les chercheurs se tournent en priorité vers leur bibliothèque de proximité pour la documentation académique. Cette remarque vaut moins pour les lecteurs qui ne sont pas rattachés à une université ou un laboratoire.

A La contemporaine aujourd'hui, les lecteurs utilisent majoritairement les fonds imprimés de monographies et de périodiques, à des fins d'information ou d'enrichissement de leur documentation personnelle. Ils consultent aussi les fonds d'archives, depuis que leur visibilité dans Calames les rend accessibles, et dans une plus faible mesure les fonds du musée, compte tenu de leur niveau de signalement encore inégal. Les fonds audiovisuels consultés correspondent surtout à des archives (archives orales, rushes de documentaires) et dans une bien plus faible proportion à des documentaires commercialisés entrés par achat (DVD).

Si statistiquement la production critique éditée demeure consultée (monographies, revues), on constate toutefois que le point commun des pratiques documentaires décrites ci-dessus porte sur les fonds rares et originaux. La rareté signifie aussi bien le fait de consulter des ensembles importants (presse internationale, éphémères) que des titres ou des items isolés, non couverts par d'autres établissements. L'originalité vise les fonds à caractère archivistique, sans exclusive : archives privées écrites ou audiovisuelles, œuvres du musée...

A ces pratiques établies de recherche vont s'ajouter dans une proportion difficile à quantifier d'autres usages liés à l'ouverture d'un nouvel équipement. Le pari documentaire est celui d'usages de découverte, qu'il convient de satisfaire non seulement dans les salles d'exposition mais aussi dans la salle de lecture qui offrira une capacité de 18 000 volumes en libre accès et 2 postes de consultation multimédia (PCM) de l'Institut national de l'audiovisuel. Si La contemporaine demeure majoritairement

dédiée à des usages de recherche, elle propose aussi une offre documentaire adaptée et proportionnée à ces nouveaux usages.

La cible est à court terme 3 000 lecteurs actifs inscrits, fréquentant in situ la nouvelle salle de lecture et pouvant également bénéficier de l'offre documentaire distante.

Usages de recherche

Bibliothèque patrimoniale, La contemporaine reste librement accessible à toute personne justifiant d'une recherche la faisant recourir aux fonds de l'établissement, qu'elle soit ou non inscrite dans un cursus académique. Ces critères la distinguent d'autres établissements où l'accès est payant ou bien réservé à des catégories d'utilisateurs définies par leur rattachement à une institution.

Pour les publics académiques inscrits dans une démarche de recherche, l'objectif est de renforcer l'écoute et la satisfaction de leurs besoins d'ordre documentaire par le développement et la formation d'un réseau de correspondants dans les principaux laboratoires auquel répondraient des correspondants de l'institution : suivi des programmes de recherche en cours, veille documentaire et acquisitions, collecte partagée de documentation disponible sur Internet, appui pour l'archivage de la documentation, co-construction de programmes de recherche (par exemple, archives orales). La mission d'appui à la recherche de La contemporaine demeure première, prenant en compte l'évolution des ressources documentaires, en particulier numériques, et des pratiques de travail.

Usages de formation et de découverte

Les étudiants, particulièrement ceux de l'Université de Paris Nanterre qui la fréquentent déjà largement, continueront d'être accueillis dans la salle de lecture, dans le prolongement des parcours de formation s'appuyant sur les collections de l'établissement, dès la licence.

Les visiteurs des expositions pourront aussi accéder en prolongement de leur visite à la salle de lecture ou bien pour une recherche selon les mêmes conditions.

A ces usages d'information et/ou de découverte répondra une partie de l'offre au sein des collections en libre accès et aussi en ligne. La contemporaine s'est en effet attachée dans son site en ligne et tout particulièrement depuis 2014 par sa bibliothèque numérique *l'Argonaute* à développer cette offre de découverte.

A l'occasion de l'ouverture du nouvel équipement seront aussi proposés, pour un public étudiant mais aussi lycéen, de nouveaux espaces de formation dédiés à des actions de formation encadrée ainsi qu'une réorganisation de l'offre pédagogique disponible à distance.

A la salle de lecture seront associés, pour les publics étudiants, des espaces adaptés au travail en petits groupes.

Pour les usagers fréquentant la salle de lecture, une inscription annuelle continuera d'être requise, donnant lieu à la délivrance d'une carte de lecteur.

1.2. Elargir la typologie documentaire

Ce qui fait sens pour le chercheur dans les collections de La contemporaine :

- Rareté et originalité des documents collectés

- Pluralité des supports sur un même sujet : imprimés, archives, musée, sur papier et/ ou numérique, incluant le numérisé
- Possibilité de consulter en un même endroit sources et production critique française et étrangère
- Profondeur chronologique offrant des ensembles documentaires cohérents dans la durée.

1.2.1. Matériaux documentaires de et pour la recherche : définition

En 1934, la BDIC avait mis en avant la notion de documentation, concept permettant de réunir des ensembles composites de pièces documentant un sujet, en général imprimées, de petite ou de large diffusion, ne se limitant pas à la production critique éditée conservée dans les bibliothèques. La documentation pouvait inclure des ensembles iconographiques. Elle se caractérisait par une indexation permettant de retrouver les documents par le sujet (fichier Bloch-Renouvin) et de produire des dépouillements du contenu de certains de ces documents (presse, par exemple).

En 2020, La contemporaine utilisera plutôt le terme de « matériaux documentaires de la recherche », dans une acception plus large, incluant l'achat ou la collecte de documentation y compris sous forme numérique, de documents originaux (musée, archives, audiovisuel) et de matériel documentaire constitué à l'appui d'une recherche.

Ce dernier terme n'est pas synonyme de données (ou data) de la recherche. Celles-ci englobent des éléments documentaires collectés et produits dans le cadre d'une recherche, dont la granularité peut varier de l'élément d'information recueilli ou produit à un ensemble plus conséquent, au cours des étapes de structuration et de formalisation de cette matière en vue d'une production de résultats. La contemporaine n'a pas vocation à conserver des données de la recherche, entendues comme éléments concourant à un résultat de recherche. Les infrastructures comme Hal ont pour vocation de recueillir les résultats de la recherche financée sur fonds publics et les données qui permettent de les étayer. D'autres, comme Progedo ou Huma-Num en sciences sociales proposent des services dédiés pour les données d'enquêtes et les corpus numériques.

Mais, quand, dans le cadre de programmes de recherche auxquels elle est associée, La contemporaine contribue à la collecte et la production de matériaux documentaires, sources pour une recherche, il paraît pertinent qu'elle en assure la conservation et la mise à disposition. Elle peut dans ce cas de « co-construction » documentaire aller jusqu'à la conservation de l'ensemble.

Les matériaux documentaires pour la recherche recouvrent ainsi trois catégories de sources :

Des sources se caractérisant par des critères de rareté et/ou d'originalité

Des documents d'archives, des documents édités de petite diffusion, ou des documents muséographiques entrés le plus souvent par don ou dans le cadre d'une prospection active.

Cela comprend des :

- **Archives**

Quel que soit leur support, les archives collectées et conservées sont privées (Code du patrimoine, article L211-5¹), données ou déposées (en aucun cas achetées). Elles sont issues de l'activité professionnelle, politique et/ou militante des producteurs :

¹ « Les archives privées sont l'ensemble des documents définis comme des archives (article L 211-1) qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'article L 211-4 [définissant les archives publiques] ».

- **personnes physiques** : archives d'acteurs ou témoins de l'histoire en raison d'engagements politiques, associatifs et/ou intellectuels (ex. : Henri Martin) ; archives personnelles d'ordre professionnel (journalistes, René Backmann , Hervé Deguine ; avocats, Jean-Jacques de Felice ou Nicole Dreyfus ; documentaristes, Jorge Amat ou Maïa Wechsler par exemple) ; archives documentaires résultant de travaux de recherche inscrits ou non, totalement ou en partie, dans un cadre académique (Robert Aron, Pierre Broué, Jacques Delarue, Daniel Guérin, David Rousset, Charles Rhéaume...).
- **collectivités** : groupements politiques, organisations non gouvernementales, associations, collectifs, organes de presse, maisons d'édition, etc. dont les activités entrent dans le cadre des thématiques couvertes par l'établissement et/ou dont les matériaux conservés documentent tel ou tel épisode de l'histoire contemporaine.

Sauf cas exceptionnels —actions de sauvegarde de fonds originaux en danger physique (cas des fonds audiovisuels analogiques devenant illisibles) ou dont la conservation pourrait être menacée pour des raisons politiques (ex. : archives du plan Condor sauvées sous forme de microfilms) —, les archives sont toujours collectées sur leur support originel.

Dans une logique de complémentarité entre établissements documentaires, La contemporaine a pour mission prioritaire la collecte des archives de personnalités de l'enseignement et de la recherche dont le parcours associe activités professionnelles et engagements dans le champ politique et social (Célestin Bouglé, René Gallissot...). En revanche, elle n'a pas vocation à conserver celles de chercheurs inscrivant leurs travaux dans un cadre académique, à l'exception des archives produites à l'occasion de programmes de recherche dont La contemporaine est partenaire.

Dans certains cas, ce qu'on appelait précédemment documentation, aujourd'hui matériaux documentaires servant d'appui à la recherche, constitue un ensemble archivistique dont l'ampleur excède l'exploitation qui peut en être faite dans le cadre d'un travail académique (article ou thèse) et peut intéresser d'autres chercheurs pour des exploitations différentes. Comme La contemporaine a assuré la conservation de la documentation d'historiens, elle assure maintenant la conservation de matériaux produits à l'occasion de certains programmes (exemple : *Faire et arpenter Nanterre*).

Les **archives orales** s'inscrivent tout particulièrement dans ce cadre. Les campagnes sont produites par l'établissement, avec les chercheurs, dans le cadre de programmes particuliers (*Archicoop, Juristes internationalistes, POPPART...*) ou avec les donateurs/déposants de fonds d'archives à des fins de documentation/contextualisation. Les fonds peuvent être recueillis aussi auprès d'autres producteurs (associations).

Ces documents se comprennent sur tous types de support : papier, analogique, numérique.

- **Documents publiés de faible diffusion**

Echappant en majorité au dépôt légal dans le pays d'édition concerné (documents imprimés dans la clandestinité, documents non commercialisés diffusés gratuitement dans des réseaux, éditions à faible nombre d'exemplaires, publications éphémères : tracts, communiqués, brochures, programmes...), les documents collectés (achats, dons) sont de nature politique et militante (associations, ONG, collectifs divers...).

Pour les mémoires de master et les thèses, on privilégiera la collecte des études faites à partir des collections de l'établissement, ainsi que de façon sélective, celles portant sur les quatre axes thématiques prioritaires.

Ces documents se comprennent également sur tous types de support : papier, analogique, numérique. La prospection de la documentation sur Internet sera sélective (wiki, blogs, sites web).

- **Sources muséographiques**

Dans la continuité de la collecte de type documentaire initiée un siècle plus tôt, La contemporaine enrichira par achat, don, dépôt (notamment du CNAP) ou legs les collections d'objets, d'affiches, de photographies ou d'œuvres originales en mettant particulièrement l'accent sur **l'affiche et le graphisme politique, la photographie, le dessin de presse** dans les quatre thématiques qu'elle privilégie désormais.

Les enrichissements d'œuvres originales (peintures, dessins, gravures) viseront principalement à compléter les points forts du noyau initial sur les deux guerres mondiales et la décolonisation.

L'enrichissement de ces fonds s'efforcera de prendre en compte autant que possible des **archives de « producteurs »**. Une prospection en ce sens sera entreprise pour la photographie de presse, le graphisme politique (ex. fonds du Front des artistes plasticiens), le dessin de presse (ex. fonds Sennepe).

La collecte des affiches électorales est abandonnée au profit de la BnF et des archives publiques.

Des sources peu présentes dans d'autres établissements

Entrées par acquisition onéreuse ou mises à disposition par d'autres institutions partenaires.

- **La presse internationale**

La presse internationale, spécialité de La contemporaine, inclut la presse politique et d'information générale, ainsi que la presse satirique, la presse militante, la presse associative. On déclinera la collecte sur papier et/ou numérique. Le principe d'une conservation du papier doit être maintenu pour la presse à faible diffusion et pour les grandes collections historiques, chaque fois que nécessaire, afin de garantir un accès dans la durée à ces collections. Ce travail est à conduire en concertation avec la BnF, Science Po et l'Institut français de presse (Paris 2).

- **Des ensembles de sources numérisées et diffusées par des éditeurs**

Des bases de données majoritairement issues de centres d'archives anglo-saxons. Vu leur coût et leur appropriation encore faible de la part des usagers, on ne retiendra que celles entrant dans les quatre axes de la charte et correspondant à des ensembles cohérents pour lesquels les sources originales sont facilement localisables, ceci afin de permettre une utilisation à des fins de recherche. Seront donc exclues les bases fondées sur une sélection de documents. Une concertation avant décision d'achat sera prévue avec les autres bibliothèques du réseau COLLEX.

- **L'offre documentaire numérique de l'INA** mise à disposition des lecteurs de La contemporaine dès 2020 (2 PCM).

Les témoignages publiés

La 3^{ème} catégorie regroupe pour l'essentiel les acquisitions de témoignages publiés dans l'édition commerciale : journalistes, représentants de la société civile témoins directs d'événements, militants, politiques. La prospection sera sélective, selon différents critères à croiser (profil du témoin, qualité

scientifique de l'édition,...). Elle pourra se pratiquer par échantillonnage quand la production est abondante et que d'autres établissements en assurent la collecte.

1.2.2. Production critique

Afin de tenir compte de la diversité des usages, la charte distingue :

Production critique destinée à des usages de recherche

La production académique courante (ouvrages et revues), française et étrangère, dans les quatre axes thématiques et les sujets présentant une continuité dans l'histoire des collections demeure prioritaire. Le recoupement avec les autres établissements documentaires franciliens se justifie dans ces thématiques qui représentent un ensemble cohérent à La contemporaine.

Doivent faire l'objet d'une veille particulièrement attentive :

-la documentation permettant de contextualiser et documenter les collections de sources.

-les travaux issus des nouvelles tendances de la recherche en sciences humaines et sociales, en France et à l'étranger. L'établissement d'une cartographie des équipes de recherche travaillant sur les quatre axes appuiera le travail de repérage (en complément des outils de veille classiques : catalogues en ligne des éditeurs, comptes rendus bibliographiques paraissant dans les revues de référence du domaine, listes de suggestions établies par les fournisseurs spécialisés).

- la production critique, qui de par sa faible diffusion ou de par le profil des auteurs considérés, mêlant parfois une dimension recherche et une dimension militante, se situe à la jonction entre production critique et matériaux documentaires de la recherche.

La production académique étrangère à faible diffusion, en particulier dans les pays dans lesquels le contexte politique fait peser des menaces sur la recherche et sa diffusion, relève de cette catégorie.

Production critique destinée à des usages d'information et de découverte

Les acquisitions incluent des ouvrages de vulgarisation destinés à un public plus large (lycéens, étudiants de licence, public non académique intéressé par les collections) dont une part sera intégrée dans le libre accès de la salle de lecture. Seront privilégiés les ouvrages de synthèse portant sur les thématiques fortes dans l'histoire des collections, les sujets en lien avec le parcours permanent et les expositions temporaires et plus largement en relation avec la programmation culturelle de l'établissement.

1.3. Travailler en réseau

A partir du constat de l'évolution des pratiques des chercheurs et de l'état du réseau francilien, La contemporaine recentre ses acquisitions de production critique et sa collecte de sources primaires sous l'intitulé « Mondes contemporains ». Elle circonscrit la veille autour d'axes thématiques, élaborés avec son Conseil scientifique, sur lesquels sa candidature de bibliothèque délégataire CollEx a été retenue.

1.3.1. Le réseau francilien de bibliothèques COLLEX

Les principales complémentarités portent sur un nombre limité d'établissements de l'Enseignement supérieur : la Bulac (avec des critères d'accès similaires), la bibliothèque de Sciences po (avec des critères d'accès plus restreints), le GED du Campus Condorcet (avec des critères d'accès en cours de définition).

Ces bibliothèques font partie du réseau CollEx-Persée et, comme La contemporaine, ont un mandat national de tête de réseau documentaire pour la recherche. CollEx conduit à renforcer les actions de mutualisation et de concertation (ex. conservation partagée des périodiques avec la BULAC sur les aires slaves, bonnes pratiques de collecte et d'archivage avec l'IHEAL et le GED Condorcet).

- **BULAC**

Les établissements ont tous deux une vocation patrimoniale et conservent des fonds anciens.

La concertation a renforcé la complémentarité pour la production critique (livres et revues académiques) entre les deux établissements sur les aires culturelles de l'Europe centrale et orientale, la Russie et les Balkans.

La BULAC a comme périmètre la production critique en langues vernaculaires des pays d'Europe centrale, orientale, d'Afrique et d'Asie dans les champs de la littérature, des langues et des civilisations (aujourd'hui notion récusée au profit de sciences humaines et sociales), La contemporaine la production critique en histoire politique du XX^e siècle et l'actualité politique dans les mêmes aires géographiques. La Bulac privilégie davantage dans ces langues l'histoire générale, l'histoire culturelle, l'ethnologie et l'anthropologie au sens large, La contemporaine l'histoire politique et sociale. Pour la prospection des sources en langues vernaculaires, La contemporaine poursuit la prospection de la presse politique et d'immigration.

- **IEP**

Relèvent du périmètre de la bibliothèque de l'IEP la production critique sur les politiques publiques et intérieures des Etats, ainsi que les relations internationales aujourd'hui ; de La contemporaine, l'histoire des relations internationales, les tensions politiques internationales et les conflits. La couverture de la production critique en science politique et sciences sociales d'Amérique du Nord et d'Europe est assurée principalement par l'IEP, dans une plus faible part pour l'Europe orientale. La concertation entre les deux établissements est à poursuivre afin de tenir compte des inflexions de la politique documentaire de deux bibliothèques (ex. : couverture de la production critique étrangère). Elle doit également être renforcée en ce qui concerne le domaine des archives privées.

- **GED Campus Condorcet**

Cinq laboratoires rejoignent le campus avec leur documentation. Ce sont des partenaires anciens et actifs de La contemporaine, pour trois d'entre eux (**CHS/ Paris 1** : histoire sociale, **CERCEC/ EHESS** : mondes slaves, **IHEAL** : Amérique latine). Il n'y a pas de liens avec l'INED (démographie et migrations), tandis que la concertation avec l'IHTP s'opère surtout dans le cadre des archives privées.

En matière de production critique, La contemporaine en conséquence fait le choix :

- de ne pas développer l'histoire sociale de la France et d'acquérir de manière sélective,
- de répartir la prospection documentaire sur l'Amérique latine en concertation avec l'IHEAL, dans la continuité de la concertation conduite de longue date avec sa bibliothèque : relèvent de l'IHEAL l'histoire politique et sociale des pays d'Amérique latine avant 1914, l'anthropologie et l'ethnologie sur les populations indigènes, la couverture des pays andins et des Caraïbes, hors histoire politique de Cuba.
- de ne pas traiter les migrations dans leurs aspects purement économiques et sociaux. Elle s'intéresse principalement aux exils politiques et aux trajectoires d'exilés. Cependant, si la

dimension de défense des droits de l'homme est présente, la prospection peut inclure tous les types de migration (archives et documentation d'associations ou d'ONG).

La concertation avec le CERCEC reste à finaliser pour la production critique en sciences humaines et sociales des aires d'Europe centrale et orientale et dans une moindre mesure pour les sources primaires. Cela concerne aussi l'IEP.

- **BnF**

La contemporaine se concerta, en ce qui concerne le versement de dons ou de dépôts de fonds, avec la BnF, membre du réseau national COLLEX : manuscrits, estampes, photographie, dessin de presse. Pour la presse militante, la presse politique internationale et la collecte du Web, la concertation est à renforcer ou réactiver.

- **Archives nationales et INA**

La contemporaine se concerta autant que possible avec les Archives nationales pour les dépôts d'archives associatives.

La politique d'acquisition des documentaires audiovisuels français sera revue en fonction de l'apport des PCM de l'INA dans la salle de lecture de La contemporaine à la rentrée prochaine. Sera aussi examinée la politique d'acquisition de documentaires étrangers de La contemporaine qui a vocation à être très sélective.

- **Institut français de presse (Paris 2)**

Vu la richesse de ses collections de presse, La contemporaine sera conduite à travailler en concertation avec l'Institut français de presse qui conserve notamment le fonds Pierre Albert.

- **Le SCD de l'Université de Paris Nanterre**

Les collections à vocation pluridisciplinaire en SHS du SCD ne concernent la recherche que pour partie. Les recoupements pourront être l'objet d'une concertation renforcée dans les quatre axes thématiques de La contemporaine pour la production critique, les mémoires et thèses ainsi que l'offre électronique, dans la perspective de l'ouverture du Centre de ressources et de culture numériques en 2020.

En ce qui concerne les archives privées dans ces thèmes et également sur l'histoire des engagements des universitaires de Nanterre, La contemporaine assure leur conservation et leur communication.

1.3.2. Autres partenaires documentaires

- **COLLEX en région**

Elle pratique aussi une concertation avec des bibliothèques en région membres du réseau COLLEX, qui prospecte sur des sujets pouvant recouper les axes qu'elle privilégie :

- SCD et MMSH Aix-Marseille (colonisation et décolonisations, mondes méditerranéens)
- SCD Angers (archives du féminisme)
- SCD Bordeaux (civilisations sud-américaines)
- BNU Strasbourg (civilisations germaniques).

- **Principaux partenaires en dehors de ce périmètre**

La contemporaine est aussi partenaire d'établissements conservant des collections de graphisme (**Le Signe** à Chaumont) et de structures comme le **CNAP** qui lui procure des prêts de longue durée d'œuvres artistiques.

Elle entretient aussi une concertation régulière avec des services d'**archives départementales**, comme ceux des **Hauts de Seine** et de **Seine Saint Denis**, au vu des spécialités (Bibliothèque Souvarine, archives de partis politiques) et pour des fonds d'intérêt local. Le **Musée d'histoire de l'immigration** ne conserve pas de fonds permanents : les deux établissements sont partenaires pour des activités de recherche et de valorisation. La contemporaine demeure un membre actif du **CODHOS**, réseau national en histoire sociale.

Partenaire traditionnel du Service historique de la Défense (archives), elle va développer des liens pour la thématique des conflits avec les bibliothèques de recherche relevant du Ministère de la Défense. Idem avec les Archives diplomatiques et sa bibliothèque.

Sur le plan international, en tant que membre de l'actif réseau de l'**IALHI**, elle entretient des relations suivies avec un certain nombre d'établissements étrangers spécialisés en histoire sociale, conservant d'importants fonds patrimoniaux.

Avec l'ensemble des partenaires, ces liens actifs peuvent concerner non seulement la prospection documentaire, mais aussi des programmes d'amélioration de la visibilité en ligne des différentes collections (indexation, référencement, numérisation), de conservation partagée de périodiques, plus largement de valorisation de fonds en lien avec la recherche.

1.4. Accessibilité des fonds

La contemporaine a pour principe de fonctionnement de permettre la communication des fonds sans restrictions autres que celles fixées, pour les archives privées (cf. 3), dans le cadre des textes relatifs au respect de la vie privée et en accord avec le donateur/ dépositaire. L'établissement s'efforce de signaler rapidement, au moins sommairement, et de mettre à disposition l'ensemble des documents entrant dans ses collections. Il est important enfin de préciser que l'investissement de La contemporaine dans la mise à disposition des matériaux documentaires de la recherche a pour but d'en faciliter la consultation par tout lecteur inscrit dans l'établissement, que sa recherche s'inscrive ou pas dans un cadre universitaire.

Elle favorise l'accès distant à :

- ses ressources électroniques payantes, sauf restrictions imposées par les éditeurs,
- la partie de ses collections numérisées, sauf documents sous droits.

2. Charte documentaire

La charte indique la couverture générale, puis détaille la prospection à différents niveaux :

- Approche extensive au niveau recherche dans les axes CollEx (sources et critique)
- Approche sélective au niveau recherche pour assurer la continuité sur des pans historiques des collections (production critique et sources dans certains cas, cf 2.3.)

- Approche sélective pour couvrir des domaines critiques peu ou pas couverts jusqu'à présent : ouvrages éclairant les collections du musée, travaux en relation avec les nouvelles tendances de la recherche
- Approche plus sélective pour des usages d'information et de découverte, représentés en particulier dans le libre accès.

Rappel des niveaux du Conspectus auxquels il est fait référence :

- niveau 2 : niveau d'information de base (2 premières années de licence)
- niveau 3 : niveau de lecture universitaire (licence 3, master : manuels du supérieur, collections universitaires de référence, auteurs reconnus, ouvrages fondamentaux de nature encyclopédique, outils bibliographiques)
- niveau 4 : niveau recherche (doctorat, toute recherche spécialisée : bibliographies spécialisées, bases de données thématiques, ouvrages de référence, corpus théoriques, thèses, littérature grise, périodiques spécialisés)
- niveau 5 : documents de niveau extrêmement pointu, exhaustivité.

2.1. Couverture

• Couverture géographique

La contemporaine privilégie les aires géographiques suivantes : France, Europe, Russie, mondes méditerranéens, Amériques du Nord et du Sud.

Pour les autres continents (Asie, Afrique subsaharienne, Océanie), la prospection varie selon l'importance qu'ils ont eue au cours des XX^e et XXI^e siècles dans les périodes de conflits, de décolonisation et de mobilisations politiques détaillés ci-après.

• Couverture linguistique

La collecte de documents en langues originales a été un principe important depuis l'origine de l'établissement mais le périmètre des langues couvertes a varié au cours du temps en lien avec le contexte international. Le principe est maintenu pour le niveau recherche, sans prévaloir sur l'approche géographique et thématique. Il faut distinguer :

- Les langues couvertes pour l'ensemble des axes à la fois en ce qui concerne les sources et la production critique : français, anglais, espagnol, allemand, russe.
- Des langues à couvrir sur des thématiques prioritaires en lien avec les axes développés ci-après, parce que historiquement représentées dans les collections : italien, langues d'Europe centrale et orientale.

La contemporaine ne couvre pas les langues en caractères non latins, autres que celles d'Europe orientale, et à l'exception marginale de certains documents sources sur des thématiques prioritaires pour l'établissement (ex. affiches, tracts, brochures, etc. dans des langues hors du périmètre).

• Couverture chronologique

Les collections se concentrent sur la période de 1914 à nos jours. Cependant, sur certains sujets dans la continuité des collections, on pourra élargir à la 2^e moitié du XIX^e siècle de manière ponctuelle (histoire politique de la France pour la Commune et l'Affaire Dreyfus, droit international et conflits internationaux, histoire des idéologies).

2.2. Quatre axes thématiques et géographiques prioritaires

Les axes thématiques reprennent ceux du dossier de bibliothèque délégataire CollEx, validés par le conseil scientifique de novembre 2016. Ils resserrent la collecte active à la fois des sources (achat, prospection des

dons ou dépôts) et de la production académique française et étrangère (achats, dons). Ils se croisent avec la couverture géographique générale indiquée supra.

Le niveau 4 du Conspectus est visé (prospection étendue pour un niveau de recherche, sans recherche d'exhaustivité complète), **incluant une veille active pour les fonds d'archives privées et les fonds muséographiques**. Pour ces derniers, les sous-thèmes davantage privilégiés sont indiqués en fin de paragraphe.

2.2.1. Axe Guerres, conflits et sorties de conflits de 1914 à nos jours

Périmètre

L'axe recouvre les différentes formes de conflit : conflits internationaux mais aussi guerres civiles, appréhendés dans leurs différentes dimensions :

- Causes des conflits immédiates et sur la longue durée : frontières, minorités, régime politique autoritaire.
- Histoire des conflits : aspects politiques, sociaux et culturels (conséquences sur les populations civiles, propagande et censure...) plus qu'aspects strictement militaires. Sur les aspects strictement militaires on privilégiera la production critique renouvelant les approches du sujet, en excluant la couverture systématique des publications courantes (récits de bataille, témoignages).
- Sorties de conflit du point de vue international et du point de vue de la politique intérieure du pays concerné : négociations et mise en application des traités de paix, transition démocratique, conséquences sur le régime politique en place.
- Mémoire des conflits dans les populations concernées, les acteurs et de la part des Etats (commémorations et appropriations mémorielles)
- Droit international et organisations internationales afférentes
- Violences politiques et conflits : guérilla, déplacements forcés de population
- Génocides
- Violences politiques émanant d'organisations non étatiques : terrorisme...
- Conflits et information : propagande, censure, renseignement, guerre idéologique et autres formes de guerre non conventionnelle.

Histoire des mouvements pacifistes et/ ou d'opposition à un conflit particulier : voir Mobilisations citoyennes

Exil politique et réfugiés : voir Exils et migrations

Guerres de décolonisation : voir Empires coloniaux et décolonisations.

Violations /défense des droits de l'homme dans le cadre de régimes autoritaires et de transitions démocratiques voir Mobilisations citoyennes.

Champs thématiques prioritaires

La priorité donnée à ces champs thématiques se justifie selon les cas par :

- La richesse des collections de l'établissement sur la thématique considérée et le souci de continuité des collections
- La présence de ce champ dans la recherche française et internationale en sciences humaines et sociales.
- **Les deux guerres mondiales**

Par l'origine de ses collections, l'établissement est identifié par les chercheurs et les donateurs potentiels pour l'excellence de ses collections sur la Première Guerre mondiale, et, dans une moindre mesure sur la Deuxième Guerre mondiale. Ces deux conflits restent des priorités pour l'établissement. L'exhaustivité est visée à deux exceptions :

- Les études d'histoire locale ne seront pas systématiquement collectées. Priorité sera donnée à celles portant sur un sujet inscrit dans un renouvellement de l'historiographie ou dans une nouvelle approche mémorielle.
- Les témoignages de la Deuxième Guerre mondiale : ne seront collectés que ceux correspondant à des itinéraires individuels présentant un éclairage nouveau sur le conflit en raison du profil des témoins (exemple : enfants dans la guerre) et selon les critères croisés suivants : présence d'un appareil critique, profil de l'éditeur, titres à faible diffusion.

Ces conflits sont traités du point de vue français, du point de vue des différents belligérants et du point de vue international.

Dans le domaine de la production critique internationale, le renouvellement dans l'approche des deux conflits du point de vue de l'histoire culturelle et de l'histoire sociale doit faire l'objet d'une veille attentive, sans exclure le maintien des acquisitions en histoire politique, histoire militaire, histoire diplomatique.

- **Autres conflits du XX^e siècle**

Du fait de la richesse des collections sur le sujet, sont prioritaires les conflits et les approches suivantes :

- Guerre d'Espagne (guerre civile, mobilisations internationales, volontariat étranger dans les troupes républicaines, régime franquiste, exil républicain, transition démocratique de 1975 à nos jours, mémoire de la guerre)
- Guerre du Vietnam (histoire du conflit, mobilisations contre la guerre du Vietnam en Occident et dans le bloc communiste, sortie du conflit et processus de paix)
- Guerre en ex-Yougoslavie (histoire du conflit, questions en lien avec le génocide, appropriations mémorielles plurielles dans l'ex-Yougoslavie contemporaine, sortie du conflit et processus de paix).

- **La Guerre froide**

Du point de vue privilégié de l'histoire des relations internationales (relations URSS / Etats-Unis, non alignés), on prendra en compte aussi dans cette perspective :

- L'histoire des pays du bloc communiste : violations des libertés, dissidences
- L'histoire du mouvement des non alignés
- L'histoire politique de l'Amérique latine depuis les années 1950 : révolution cubaine et histoire du régime castriste, histoire des dictatures militaires et des transitions démocratiques. Une attention particulière sera portée aux pays du Cône sud (Chili, Argentine, Uruguay, Paraguay), au Brésil et au Mexique, du fait de la richesse des collections de l'établissement sur ces pays.

- **Histoire du droit international, des organisations internationales et de la coopération internationale**

Droit international : droit des réfugiés, droit d'ingérence, concept de génocide.

Sorties de conflit et processus de paix du point de vue du droit international.

Organisations internationales et coopération : SDN puis ONU, Tribunal pénal international, ONG et associations...

- **Violences de masse et génocides du XX^e siècle et temps présent**

Inclure dans les violences de masse :

- les déplacements forcés de population à l'intérieur d'un pays ou vers un autre pays.
- les violences politiques liées aux formes plurielles de conflits : guerre civile, guérilla, déplacements forcés de population.

Sur les génocides du XX^e siècle : Arméniens, Shoah, Cambodge, ex-Yougoslavie, Rwanda.

- Shoah : à poursuivre pour la production critique ; sélection sur les témoignages.
- Arménie, Cambodge : à poursuivre pour la production critique ; sélection sur les témoignages.
- ex-Yougoslavie, Rwanda : collecte de sources imprimées, archives émanant d'ONG ou d'associations, archives de personnes privées. Suivi attentif de la production critique tant du point de vue historiographique que mémoriel. Sélection sur les témoignages.

En relation avec l'histoire récente et l'actualité, l'apparition de nouvelles violences à l'encontre de populations civiles, susceptibles d'être qualifiées de génocides entre elle aussi dans le périmètre de la collecte assurée par La contemporaine : témoignages publiés, documentation et archives d'associations militantes dénonçant ces violences...

- **Conflits contemporains depuis la fin du XX^e siècle et histoire immédiate**

L'actualité politique récente est couverte par Sciences Po et les chercheurs en relations internationales travaillent avec des ressources en ligne et n'utilisent plus les collections de La contemporaine.

Dans un paysage géopolitique marqué par la multiplication des zones de tensions potentielles, les priorités en termes de couverture géographique seront :

- les zones géographiques historiquement bien couvertes par l'établissement : Europe occidentale et Europe orientale, Russie, Amérique latine, Maghreb, Afrique occidentale et Asie du sud-est (ex-empire colonial français), Proche et Moyen-Orient.
- les conflits suscitant des mobilisations qui s'accompagnent de la collecte ou de la production de matériaux documentaires, en France et en Occident : accueil de réfugiés, mobilisations contre les violations des droits de l'homme de la part d'organisations françaises ou étrangères en lien avec des organisations françaises. Voir *Axe Mobilisations citoyennes*.

L'établissement doit être attentif à la diversité des causes potentielles de conflits : frontières, minorités, causes économiques, causes environnementales (gestion de l'eau, gestion des matières premières, conséquences du changement climatique) et causes politiques (montée des nationalismes et des fondamentalismes religieux)...

- **Mémoires des conflits des XX^e et XXI^e siècles**

Ce champ très présent dans la recherche actuelle en SHS recouvre :

- l'histoire des commémorations par les Etats
- les appropriations mémorielles par la société civile : associations d'anciens combattants, partis politiques (dont mouvements nationalistes), dissémination sur le web des collections publiques numérisées
- les lieux de mémoire : sites, musées, mémoriaux.

Précisions archives et musée

En ce qui concerne la prospection de sources pour les archives, elle suit les lignes indiquées ci-dessus dans le registre des archives privées. On privilégiera les fonds documentaires produits par des militants ou des

journalistes ainsi que les fonds d'archives personnelles d'acteurs politiques ou de témoins des événements. Pour les témoins, on veillera à que les archives versées enrichissent les corpus existants afin d'en permettre une exploitation plus large à des fins de recherche (ex. journaux de captivité, lettres, dessins et/ou photographies de soldats...)

Les archives de reporters de guerre peuvent tout à fait être envisagées dans la mesure où la dimension internationale est présente.

Pour l'enrichissement des œuvres du musée, on privilégiera la complétude des corpus existants en peinture d'histoire, particulièrement pour la Première guerre mondiale. A cette exception, la peinture de bataille n'est pas du domaine de La contemporaine. On laissera aussi de côté les approches esthétiques abondamment développées aujourd'hui dans la réinterprétation des conflits ou de la mémoire. On demeurera très sélectif sur le réemploi d'archives dans la production d'artistes contemporains.

La prospection se centrera sur les affiches, la photographie, le film documentaire, le dessin de presse en privilégiant autant que possible le principe d'archives de producteurs et les artistes pour lesquels la thématique des conflits occupe une place importante dans le parcours, le traitement du sujet constituant une forme d'engagement. Isolé, le reportage photographique de guerre ne constitue pas une priorité, l'idée première étant de mettre à disposition des corpus permettant une exploitation par la recherche. Il présente un intérêt auprès de certaines agences et de photographes engagés dans la mesure où il permet d'envisager à terme un dépôt plus conséquent. Pour les reportages isolés, quelques exceptions pourront être consenties lorsque l'achat documente des conflits peu médiatisés (images conservées rares) et/ou pourra compléter l'acquisition de documents imprimés sur le même thème.

2.2.2. Axe Exils et migrations

Périmètre

L'exil, envisagé d'un point de vue politique, constitue une dimension essentielle des collections de La contemporaine depuis l'origine de la bibliothèque : fondé d'abord sur une approche de l'exil comme conséquence de la Première Guerre mondiale, son approche s'est ensuite élargie aux exils non seulement provoqués par des conflits mais aussi par des situations de tensions politiques internes à certains Etats (régimes autoritaires et violations des droits de l'homme).

L'histoire des migrations du point de vue strictement économique et démographique reste hors cadre de la politique documentaire de La contemporaine puisque ces aspects sont couverts par la bibliothèque du campus Condorcet. Sur ces aspects, la politique documentaire couvrira uniquement les ouvrages de référence destinés au libre accès

Champs thématiques prioritaires

- **Migrations et droit international**

Vu l'importance de cette thématique dans l'histoire des collections et dans le paysage de la recherche en sciences humaines et sociales, elle doit faire l'objet d'une veille attentive de la production académique française et étrangère :

- Droit international, apatrides et réfugiés sur le long XX^e siècle. Lien avec l'histoire de la SDN et de l'ONU
- Politiques migratoires et législation dans les pays d'accueil (France, Etats-Unis en particulier) et au niveau de l'Union européenne.

- **Histoire des exils et migrations sur le long XX^e siècle**

Couverture de la production académique française et étrangère sur l'histoire des exils et migrations sur le long XX^e siècle, quand ils ont une origine essentiellement politique. Sans exclure les autres profils de migrants, les intellectuels et les militants politiques occupent une place centrale.

Vu leur importance dans les collections, doivent faire l'objet d'une collecte active de la production académique mais aussi d'une collecte de sources :

- Exil russe dans l'entre-deux-guerres
- Exil depuis l'Europe centrale et orientale vers l'Europe occidentale durant l'entre-deux-guerres
- Exil italien en lien avec l'Italie fasciste
- Exils austro-allemands en lien avec l'Allemagne nazie
- Exil républicain espagnol de 1936 à 1975
- Dissidences et exil politique du bloc communiste vers l'Occident de 1945 à 1989 (URSS, Europe centrale et orientale, ex-Yougoslavie)
- Exil latino-américain des années 1960 aux années 1980 pendant la période des dictatures militaires
- Rapatriements et flux migratoires liés à l'histoire de la décolonisation
- Juifs et Tsiganes dans l'histoire des migrations internationales.

Ces différents flux migratoires, dans leur dimension politique, sont abordés pour l'ensemble des pays occidentaux recevant des migrants :

- France mais aussi Europe occidentale
- Etats-Unis et Canada.

Les flux migratoires de l'Amérique latine, de par leurs répercussions au niveau régional, vers les Etats-Unis et le Canada sont à couvrir du point de vue des pays d'origine des migrants et des pays d'accueil.

Par ailleurs, ces flux migratoires sont traités du point de vue mémoriel, du moins pour la France.

- **Histoire et mémoires de l'immigration en France de 1914 à nos jours**

Les exils et les flux migratoires vers la France font l'objet d'une veille attentive. La veille critique inclut les aspects sociaux, voire économiques, quand liés à l'histoire politique, quel que soit le pays d'origine. En matière de sources, les flux les plus importants (Russie, Pologne, Italie, Espagne, Portugal, Maghreb) pour le XX^e siècle sont notamment couverts par la presse d'émigration mais aussi les fonds d'archives associatives.

- **Les migrations au XXI^e siècle – histoire immédiate**

La crise migratoire marque fortement le contexte géopolitique international dans les années 2010 et l'actualité. La question de l'accueil des migrants dans les pays occidentaux occupe une place importante dans les programmes et discours des partis politiques, bien au-delà de l'instrumentalisation qui est faite de cette thématique dans les mouvements politiques d'extrême-droite.

Face à la prolifération de publications, il est nécessaire de délimiter des thématiques prioritaires :

- Migrations et droit international.
- Flux migratoires vers la France et l'Europe occidentale, liés au contexte politique du pays d'origine des migrants : pays en guerre (Syrie, Yémen...) et/ou marqués par des violations des droits de l'homme (voir 2.2.1 et 2.2.4)
- Migrations susceptibles de provoquer une déstabilisation au niveau international (Moyen-Orient, frontière Mexique/Etats-Unis,...)

Le cas français sur les répercussions politiques et sociales dans les pays d'accueil fait l'objet d'une veille couvrant production académique et collecte de sources.

Précisions archives et musée

En ce qui concerne la prospection de sources pour les archives, elle suit dans le registre des archives privées les lignes indiquées ci-dessus. La contemporaine vise à collecter les archives d'associations et d'ONG, dans la mesure, pour ces dernières, où il s'agit d'archives privées.

Les fonds d'archives associatives font l'objet d'une prospection attentive, associant la production d'archives orales de façon plus systématique dans la tradition initiée par Mémoires grises à l'Est (ex. : entretiens de l'AEPPCF – exil politique chilien en France).

Pour le musée, la thématique est moins importante que pour les archives. Les œuvres d'artistes exilés ne seront prises en compte de manière sélective que dans la mesure où leur production sur le sujet représente un axe fort, pouvant constituer un corpus pour la recherche. On évitera les entrées isolées ou les corpus renvoyant à une histoire trop personnelle. Les reportages photographiques sur le thème des migrations seront traités comme ceux concernant les conflits.

2.2.3. Axe Empires coloniaux et décolonisations

Périmètre

Les collections de La contemporaine couvrent de manière privilégiée :

- l'histoire de la décolonisation depuis 1945
- Le cas de l'empire colonial français depuis 1900

Ces deux dimensions restent prioritaires dans le cadre de la politique documentaire de l'établissement, quel que soit le support concerné.

Sur l'histoire des impérialismes traitée dans la longue durée par la recherche actuelle, La contemporaine acquiert la production critique quand le sujet présente un lien avéré avec les thématiques de l'établissement, en complémentarité avec le GED Condorcet.

Champs thématiques prioritaires

- **Empires coloniaux avant 1914**

La Contemporaine n'a pas vocation à couvrir l'histoire des empires coloniaux à l'époque moderne et pour le début de la période contemporaine (XIX^e siècle). Ne seront donc pas couverts des champs assurés au sein du Campus Condorcet :

- L'accès à l'indépendance des colonies espagnoles en Amérique latine
- L'histoire de l'émergence et de la consolidation des empires coloniaux français, britannique et allemand au XIX^e siècle.

On se limitera à l'acquisition :

- Des ouvrages de synthèse sur la longue durée pour le libre accès
- Des études sur l'Empire colonial français sous la Troisième République éclairant l'histoire de la décolonisation (en particulier Algérie française).

- **Empires coloniaux 1914-1945 : France, Royaume-Uni, Allemagne**

- Empires coloniaux et guerres mondiales : troupes coloniales, exploitation des ressources coloniales, question coloniale et sorties de guerre
- Question coloniale et idéologies dans l'entre-deux-guerres (fascismes...)
- Histoire de l'administration de l'Empire colonial français.
- Montée des mouvements indépendantistes dans les différents empires. Le cas français doit faire l'objet d'une veille attentive incluant production critique et sources

- **Histoire de la décolonisation**

- Histoire de la décolonisation de l'Empire colonial français
 - Guerre d'Algérie

Historiquement, la guerre d'Algérie occupe une place centrale dans les collections de La contemporaine qui font référence sur le sujet. Elle doit continuer à faire l'objet d'une veille attentive couvrant ses différents aspects : production académique en lien avec de nouvelles approches à l'œuvre dans la recherche et collecte de sources sur la période de la guerre ainsi que les processus de transmission mémorielle de ce conflit. Elle est abordée du point de vue des différents acteurs des événements :

- oppositions à la guerre,
- défense de l'Algérie française,
- guerre vécue par les soldats mobilisés,
- guerre vécue par les Algériens en Algérie et en métropole (en particulier Ile-de-France),
- impact du conflit sur la société française,
- guerre d'Algérie et relations internationales,
- ses prolongements : harkis, pieds noirs,...

- Guerre d'Indochine

L'arrivée récente de dons d'archives sur la guerre d'Indochine permet de combler une lacune relative des collections sur ce conflit qui doit donc lui aussi faire l'objet d'une veille attentive (production académique et collecte active de sources).

- Autres colonies du Maghreb : Maroc et Tunisie
- Autres colonies africaines : ex-AOF et AEF

Si la production critique continue de faire l'objet d'une veille soutenue, historiquement le fonds d'archives est resté pauvre ; il est rééquilibré aujourd'hui par des fonds d'acteurs de la décolonisation en Afrique subsaharienne et au Maghreb.

- Histoire de la décolonisation des Empires constitués par les puissances européennes occidentales hors cas français

Pas de collecte active de sources mais veille sur la production critique, en privilégiant les approches comparatistes ou les sujets en relation avec des sources conservées par La contemporaine (guerres coloniales portugaises en lien avec les archives de l'association Mémoire vive et le refus du service militaire en Angola).

- **Depuis les années 1960 et les indépendances – histoire immédiate**

La veille portera sur la production critique et privilégiera les aspects suivants, tant du point de vue des anciennes puissances coloniales que des anciennes colonies devenues indépendantes, dans un contexte post-colonial :

- Mobilisation de la question coloniale dans la vie politique et les identités nationales ainsi que dans les relations internationales

- Impérialismes au XXI^e siècle : continuités et formes nouvelles
- Mémoires à l'œuvre sur le passé colonial et l'histoire de la décolonisation : de la part de l'Etat, des partis politiques, de la société civile (associations).

Le cas de la France et des anciennes colonies françaises fera en revanche l'objet d'une politique active de collecte de sources, outre l'acquisition de production académique.

Précisions archives et musée

En ce qui concerne la prospection de sources pour les archives, elle suit dans le registre des archives privées les lignes indiquées ci-dessus. Historiquement dans les collections, le sujet est traité du point de vue de l'anticolonialisme, en particulier sur la guerre d'Algérie vue de la métropole, devenue un point fort des collections. On poursuivra la prospection dans cet axe en privilégiant à la fois la dimension militante et la dimension internationale.

Pour le musée, la prospection concerne surtout le graphisme politique et la photographie de presse selon les mêmes critères que ceux indiqués précédemment. La production nationale des pays décolonisés ne sera pas ciblée, sauf engagement international de l'artiste considéré.

2.2.4 Axe Mobilisations citoyennes et droits de l'homme

Périmètre

Les engagements, appréhendés dans la variété de leurs formes et de leurs sujets, occupent une place centrale dans l'histoire des collections de l'établissement, en particulier dans les collections d'archives (ex. Ligue des droits de l'homme). Les droits de l'homme et leurs violations constituent un terrain privilégié d'engagement. Le profil des auteurs ou producteurs de sources ne doit pas se limiter aux profils militants mais inclure des personnalités (chercheurs, journalistes,...) documentant et étudiant les engagements concernés.

La recherche privilégie également une approche pluridisciplinaire de ces questions (histoire, science politique, sociologie historique et droit), à prendre en compte.

Doivent faire l'objet d'une veille attentive les zones géographiques déjà bien couvertes par l'établissement : Europe occidentale, Europe centrale et orientale, Amérique du nord, Amérique latine. Cependant, au-delà de ces zones géographiques, la question des violations des droits de l'homme et des mobilisations, nationales et internationales, est à couvrir de façon plus générale, selon l'actualité.

Champs thématiques prioritaires

- **Histoire des idéologies et des luttes politiques sur le long XX^e siècle et au XXI^e siècle**

Constitution de ces idéologies et influence au niveau international et en France sur les mobilisations politiques. En particulier : anarchisme, communismes, fascismes, nationalismes et mouvements indépendantistes, pacifisme, libéralisme, mondialisme, intégrismes, populismes. Ne pas se limiter aux extrêmes politiques. Pour le XXI^e siècle, il faut inclure les évolutions des idéologies du XX^e siècle et l'émergence de nouveaux courants.

- **Droits de l'homme**

-Droits de l'homme et justice internationale : définition dans le droit international, organisations recours en cas de violations des droits de l'homme (TPI, etc.)

- Mobilisations contre les violations des droits de l'homme en contexte de guerre et dans les régimes autoritaires. A la fois au niveau international, dans les pays occidentaux et, autant que possible, du point de vue des pays concernés par les violations étudiées (associations d'exilés notamment). Outre les mobilisations contre ces régimes sont inclus les aspects suivants :

- Régimes autoritaires : violations des droits de l'homme, violences politiques, mobilisations internationales contre ces régimes.
- Transitions démocratiques : processus juridique au niveau interne et international, publications de sources (archives de la répression) imprimées ou en ligne, processus mémoriel (associations mémorielles dans le pays concerné ou de la part d'exilés, de militants politiques).

En lien avec les processus mémoriels, importance de la production et de la collecte d'archives orales.

Couverture géographique : Italie et Allemagne dans l'entre-deux-guerres, Espagne franquiste, Portugal sous la dictature de Salazar, dictatures militaires en Amérique latine des années 1950 aux années 1990, Europe centrale et orientale durant la période communiste.

- Rôle des organisations internationales dans ces mobilisations. Inclure l'aide humanitaire

- Histoire des mobilisations en faveur des droits des femmes dans une approche internationale (démarche complémentaire de celle d'Archives du féminisme à Angers)

- Défense des droits de l'homme et des libertés individuelles dans les régimes démocratiques.

- **Histoire du racisme et de l'antisémitisme et mobilisations contre les discriminations**

Seront à privilégier :

- Racisme et antisémitisme dans les idéologies et dans les mouvements politiques
- Racisme et antisémitisme d' « Etat » ou inscrits dans la loi du pays considéré. En particulier, sur les sujets bien représentés dans les collections : Allemagne nazie, discriminations à l'égard des Noirs aux Etats-Unis et droits civiques, apartheid en Afrique du sud bien représentés dans les collections.
- Mobilisations en France et à l'international contre le racisme et l'antisémitisme. Sources et veille critique.
- Protection des citoyens contre les discriminations raciales dans le droit international. Thématique à suivre dans la production critique.

- **Mobilisations citoyennes aujourd'hui**

Elles seront traitées selon les axes suivants :

- sujets de mobilisation cités ci-dessus et sujets plus visibles aujourd'hui : diversité des courants politiques non limités aux extrêmes, montée des populismes, écologie et politique, droits des femmes et féminismes, mobilisations LGBTQI+, droits des migrants, islamisme et islamophobie...
- outils et formes du militantisme : évolution des structures militantes avec crise de représentativité des partis politiques et des syndicats et émergence de nouveaux modes d'organisation dans le contexte du rôle croissant des réseaux sociaux. Les traces documentaires de ces mobilisations, sur papier ou en ligne, se caractérisent par leur caractère éphémère.
- défense des droits de l'homme à l'international.

Précisions archives et musée.

En ce qui concerne la prospection de sources pour les archives, elle suit dans le registre des archives privées les lignes indiquées ci-dessus. La dimension internationale de la collecte sera renforcée sans nécessairement impliquer la collecte de fonds étrangers. Le repérage actif de fonds de particuliers ou de collectivités (notamment d'associations) dont le contenu témoigne de sujets ou d'activités envisagés dans une dimension internationale sera privilégié (archives de la FIDH).

Pour le musée, sauf pour les thématiques concernant les droits de l'homme, le racisme ou la lutte contre les discriminations qui sont privilégiées, la collecte reste sélective en particulier pour les autres formes de militantisme ou de mobilisations citoyennes d'aujourd'hui. Il s'agit de constituer un corpus cohérent pour la recherche et nourrissant des thématiques déjà bien représentées.

2.3. Continuité des collections : des thématiques structurantes dans l'histoire des collections à poursuivre

L'objectif est de couvrir des thématiques bien représentées dans les collections de La contemporaine et n'entrant pas directement dans l'un des quatre axes développés en 2.2. On se propose de les suivre uniquement sur la production critique sauf exceptions mentionnées (voir 2.3.1.) : niveau 3 du Conspectus, avec acquisition sélective des titres de recherche importants, français et étrangers.

2.3.1. Thématiques incluant une couverture de la production critique et des sources Histoire des relations internationales XX^e et XXI^e siècles

L'établissement poursuit achat de la production critique et collecte de sources dans les aires géographiques de prédilection de l'établissement. Sur le XXI^e siècle, en revanche, on ne pratiquera pas de collecte active de sources originales mais selon les opportunités qui se présentent on collectera ponctuellement des matériaux documentaires constituant les sources d'une future histoire des relations internationales. La possibilité de s'appuyer sur des relais sur place, chercheurs et autres, reste déterminante. La collecte de la production critique, dans la continuité historique des collections, privilégiera les thématiques en lien avec les facteurs et zones de tensions politiques et de conflits dans le monde.

Concernant l'histoire des minorités, la veille inclut :

- l'histoire des minorités au niveau international : conflits entre Etats, droits des minorités,...
- l'histoire des minorités au niveau des Etats avec une attention particulière portée aux minorités ethniques en relation avec les modifications de frontières intervenues après les deux guerres mondiales en Europe, au Proche et au Moyen-Orient. Exemples : Tsiganes, Kurdes,...
- les violations des droits de l'homme en lien avec les minorités ethniques, religieuses, sexuelles au cours du XX^e siècle et dans l'actualité récente au XXI^e siècle.

Histoire des médias aux XX^e et XXI^e siècles

La veille doit privilégier :

- les études sur les liens entre médias et vie politique, en particulier sur les questions en lien avec la propagande, sans exclure les autres aspects de la communication politique via la presse écrite, l'audiovisuel, Internet et les nouveaux media
- l'histoire de la presse écrite. Etant donné la richesse des collections, la collecte inclut achat de la production critique sur les différents types de presse écrite française et étrangère et l'enrichissement rétrospectif des collections de titres de presse illustrée, de presse politique et militante. Cf .coopération avec la BnF et l'Institut français de la presse.

2.3.2. Thématiques avec couverture uniquement de la production critique

Histoire politique XXe et XXIe siècles

L'actualité politique, dont la vie politique intérieure des Etats, est couverte par l'IEP. La contemporaine se limite aux thématiques en relation étroite avec l'histoire des idéologies, les tensions politiques, les grands enjeux de l'histoire des relations internationales au XX^e siècle et leurs prolongements au XXI^e siècle.

Seront donc privilégiées les études fondées sur des approches comparatistes à l'international, sans exclure les études portant sur la situation politique intérieure quand celle-ci est en résonance forte avec :

- l'histoire des idéologies (sans limiter aux « extrêmes »)
- l'histoire des relations internationales,
- l'histoire des régimes politiques autoritaires,
- les dérives autoritaires dans les démocraties.

Historiographie

Evolution des écritures de l'histoire contemporaine des XX^e-XXI^e siècles dans les domaines de spécialité de l'établissement : les quatre axes prioritaires, l'histoire des relations internationales... Est visé le niveau 2 du conspectus.

2.3.3. Thématiques en lien avec les fonds d'archives et du musée

La situation de continuité des collections est ici différente. En effet, certaines spécificités des fonds du musée et des archives n'ont pas fait l'objet d'une charte antérieure et la veille de la production critique sur ces spécificités n'est mise en place que depuis peu.

La recherche à partir des fonds des archives écrites et audiovisuelles et des collections du musée (photographie, affiches, originaux) étant appelée à se développer à La contemporaine, une couverture de la production critique doit être opérée pour suivre l'actualité de la recherche :

- sur les donateurs, artistes, graphistes, documentaristes, metteurs en scène ou acteurs politiques et sociaux bien présents dans les collections (niveau 4) : catalogues raisonnés, monographies, thèses...
- sur les courants structurants des collections –en corrélation avec la couverture géographique (niveau 3 ou 4)
 - o Graphisme politique, niveau 4
 - o Archives orales, niveau 4
 - o Photoreportage, niveau 3
 - o Documentaires politiques, niveau 3
 - o Peinture de guerre niveau 3
 - o Dessin de presse et caricature politique niveau 4
 - o Art et propagande niveau 3

Sur l'affiche, la photographie, le cinéma documentaire, cette veille de la production critique couvre l'histoire des techniques et les liens avec le contexte politique et social de production permettant la mise en contexte des sources conservées.

2.4. Pour des usages d'information et de découverte

La contemporaine a vocation à s'ouvrir à d'autres publics que les chercheurs, académiques ou non, engagés dans un travail de recherche. La création d'un libre accès plus important permettra de répondre en partie à ces usages documentaires nés de l'attractivité du nouveau site et de la place occupée par les espaces d'exposition. Cela n'exclut pas d'enrichir les collections accessibles par le prêt

depuis les magasins dans des thèmes particuliers, où des attentes ont pu être identifiées depuis plusieurs années au fil des manifestations organisées par La contemporaine. Ces publics, qu'on peut regrouper principalement en trois catégories : lycéens et enseignants du secondaire, public non académique de proximité (voisinage de Nanterre, visiteurs des expositions, université tout au long de la vie...), étudiants de licence, peuvent avoir différents besoins d'ordre documentaire.

A partir de l'identification de ces besoins, l'offre documentaire sera élargie ou complétée.

2.4.1. Introduction à la recherche et information

Etant entendu que La contemporaine n'a pas vocation à faire double emploi avec l'offre du SCD, on pourra cependant proposer des synthèses et des ouvrages d'introduction à la recherche sur les thématiques d'excellence, mais aussi sur des domaines plus larges historiquement présents dans les collections comme par exemple l'histoire politique et sociale interne des Etats, les minorités, l'histoire générale d'un pays ou d'une région du monde, la géopolitique et l'histoire des relations internationales, l'histoire des médias et la propagande, l'analyse de l'image. Ces documents destinés à contextualiser les thématiques d'excellence et les développements contemporains se situeront aux niveaux 2 et 3 du Conspectus et seront majoritairement proposés en libre accès.

2.4.2. Découverte des collections

En direction d'un public non universitaire, on sélectionnera un certain nombre d'ouvrages de vulgarisation (niveau 2, éventuellement 3 du Conspectus) clairs et attractifs attirant l'attention sur les thématiques fortes des collections telles que les guerres mondiales, la révolution russe, la guerre d'Espagne, les guerres de décolonisation, la guerre froide et la transition post-communiste ou les droits de l'homme. L'objectif est principalement de présenter au non-spécialiste une vision claire de l'identité de l'établissement.

2.4.3. Ouvertures

On établira des passerelles entre art/ fiction/ essais et thématiques d'histoire contemporaine privilégiées par La contemporaine :

- Bande dessinée et roman graphique : on privilégiera les œuvres à l'aspect documentaire le plus affirmé ou à l'approche originale. Il serait également envisageable sur certaines thématiques fréquemment traitées comme la première guerre mondiale de proposer en libre accès les œuvres les plus récentes. Niveau 2 du conspectus.
- Street art et graphisme : On proposera des recueils de reproductions et des études en se limitant aux artistes et collectifs portant un engagement politique ou social clairement lisible. Niveau 2 du conspectus.
- Caricature et presse : cette thématique très présente dans les collections imprimées et muséales de La contemporaine a vocation à être représentée dans le libre accès. Recueils de dessins de presse, d'articles sur une thématique, études et biographies sur les grands caricaturistes pourront attirer le non-spécialiste. Niveau 3 du conspectus. *Voir aussi 2.3.1.*
- Recueils de photographies et d'affiches, catalogues d'expositions : sont ici concernés les ouvrages mettant les aspects artistiques en relation avec les thématiques de l'établissement. Niveaux 2 et 3 du conspectus.
- Art et politique, art et mémoire : on évitera les œuvres utilisant les thématiques historiques dans une perspective purement artistique pour privilégier celles en rapport direct avec l'engagement ou l'histoire politique et la mémoire des grands événements (guerres, déportation, révolutions...) Niveau 3 du conspectus.

Charte documentaire La Contemporaine/ janvier 2020

- Place de l'archive dans le roman contemporain. On note un intérêt croissant pour l'archive dans la littérature, les titres les plus représentatifs de cette tendance seront acquis et éventuellement proposés en libre accès. Niveau 2 du conspectus.
- Archives dans une perspective pluridisciplinaire : archives et philosophie, approches sociologiques, politistes, juridiques... Niveau 3 du conspectus.

3. Modalités de gestion

Ces fiches ont pour objectif principal de préciser les modalités de gestion, en particulier les règles de conservation, en distinguant ce qui a vocation à être conservé de manière pérenne ou pas. Une fiche est consacrée à l'organisation du fonds en libre accès.

3.1. Archives

La contemporaine ne s'intéresse qu'aux archives privées, sauf exception (voir 1.2.1).).

Les critères d'acceptation ou de refus de dons ou de dépôts se déduisent des axes documentaires précédents. On s'efforcera autant que possible de **privilegier des ensembles**, pouvant enrichir les corpus existants et favoriser une exploitation significative par les chercheurs.

Les archives font l'objet d'un don (La contemporaine devenant propriétaire des archives versées) ou d'un dépôt et ne peuvent faire l'objet d'une acquisition onéreuse. Les entrées par don sont privilégiées. Les dons les plus importants doivent être soumis préalablement à l'avis du conseil scientifique de La contemporaine.

Les dons ou dépôts sont formalisés par convention signée par l'université Paris Nanterre ou, cas le plus fréquent, par une procédure dite « de don manuel » (don effectué par la simple remise matérielle d'un bien meuble). Dans ce cas, la procédure attestant de l'accord entre les deux parties réside en un échange de courriers, les donateurs manifestant leurs volontés dans une lettre d'intention de don à laquelle le donataire répond par une lettre d'acceptation de don. Chaque versement se voit attribué un numéro d'entrée dans les collections.

Dans le cas de bibliothèques de particuliers liées à des fonds d'archives, on gardera trace par un inventaire de la composition de la bibliothèque du donateur et, en cas de redondance avec les collections de l'établissement, on gardera que les exemplaires annotés ou portant des mentions susceptible d'intéresser la recherche.

Pour les **archives audiovisuelles** — qui peuvent être produites ou coproduites par La contemporaine (dans le cadre par exemple de programmes de recherche auxquels l'établissement est associé) ou collectées auprès de producteurs—, l'accent est mis sur les **collectes de témoignages (entretiens) et de sources audiovisuelles brutes (rushes de documentaires)**. Les versements sont accompagnés de conventions fixant les usages futurs des archives conservées. La contemporaine n'a pas vocation à archiver de manière pérenne les films de documentaristes, dont elle ne conserve pas de rushes et dont la conservation est assurée par d'autres institutions sur le territoire national.

Fonds d'affiches et de photographies : **la prospection ne se limite pas aux tirages mais s'efforce d'inclure les archives de graphistes ou de photographes, dont l'établissement conserve une part de la production.**

Archives numériques natives. Dans le prolongement de fonds d'archives « papier » (ex. Ligue des droits de l'homme), La contemporaine s'engage vis-à-vis des donateurs ou déposants qui lui confient leurs supports numériques à assurer leur archivage sécurisé, leur signalement dans CALAMES et leur mise à disposition dans l'emprise de l'établissement à des fins de consultation et de recherche.

Les instruments de recherche des fonds inventoriés sont publiés en ligne dans le catalogue Calames. Le donataire ou déposant peut demander des clauses particulières de consultation.

3.2. Documents publiés

3.2.1. Documentation électronique payante

Sont exclues des acquisitions pérennes et des abonnements les bases incluant en majeure partie des documents numérisés issus de collections publiques et accessibles par ailleurs librement sur Internet (Retronews).

Typologie de la documentation électronique payante : bases d'archives numérisées, bases de presse vivante, bases bibliographiques, titres isolés de périodiques, ponctuellement e-books (ex. : Procès de Nuremberg).

- Ressources en acquisition pérenne

Sont disponibles des ensembles de sources numérisées (majoritairement issues de centres d'archives anglo-saxons) produits et commercialisés par des éditeurs, disponibles en abonnement ou acquisition « pérenne ». On ne retiendra que ceux entrant dans les axes prioritaires de la charte et correspondant à des ensembles cohérents pour lesquels les sources originales sont facilement localisables. Seront donc exclues les bases fondées sur une sélection de documents. La concertation avant décision d'achat est un préalable avec le SCD et les autres bibliothèques du réseau CollEx, comme actuellement. La pérennité de l'acquisition est garantie par une convention (qui définit par ailleurs les conditions d'utilisation de la ressource) négociée avec l'éditeur.

Les modalités d'acquisition et d'accès seront conduites à évoluer en fonction des négociations menées au niveau national par les différents opérateurs, notamment au sein du groupe de travail CollEx sur les acquisitions de ressources électroniques dites de « niche ».

- **Ressources en abonnement :**

- Ressources en abonnement partagé avec le SCD : concerne des bases incontournables en sciences humaines et sociales. Ex. : CAIRN, JSTOR, Europress,... Une concertation régulière est à prévoir avec le SCD sur l'évolution du périmètre de l'offre et les modalités d'accès.
- Ressources prises en abonnement par La contemporaine seule. Il peut s'agir de :
 - bases spécialisées intéressant le public de La contemporaine mais pas l'ensemble de la communauté Paris Nanterre. Integrum – base de titres de presse russes vivants.
 - titres de périodiques isolés pris en abonnement électronique seul ou en abonnement couplé papier /web.
 - dictionnaires biographiques du type Maitron ou Who's who

- **Modalités de mise à disposition : signalement et accès**

Tous les types de ressources électroniques payantes de l'établissement font l'objet d'un signalement sur le site web de La contemporaine, dans le portail documentaire de l'Université (accès aux ressources SCD, LC et MAE) et d'un signalement systématique dans le SUDOC, au minimum pour les bases en acquisition pérenne. Au-delà du simple signalement et des services offerts par les éditeurs, le développement de fonctionnalités enrichies d'exploration des ressources électroniques doit être un objectif porté par l'établissement

Toutes les ressources électroniques payantes doivent être au minimum accessibles sur place. On favorisera l'accès distant dans la mesure où l'éditeur de la ressource l'autorise. Consultation sur place et accès distant sont ouverts au minimum pour les lecteurs inscrits à La contemporaine. Les abonnements partagés avec le SCD sont par ailleurs accessibles à l'ensemble de la communauté universitaire Paris Nanterre. Les acquisitions menées en concertation avec d'autres établissements du réseau CollEx devront être accessibles à l'ensemble des chercheurs concernés par la ressource, indépendamment de leur établissement de rattachement.

Dans les conditions commerciales actuelles fixées par les éditeurs, l'établissement doit être vigilant en ce qui concerne le basculement sur l'électronique seul et être en mesure dans tous les cas de garantir à l'utilisateur l'accès à la ressource, immédiat et sur le long terme, dans son intégralité, au minimum dans l'emprise de l'établissement. Selon les usages et les types de ressources, le maintien de l'acquisition du document papier peut se justifier : dictionnaires thématiques ou revues académiques dans les domaines de spécialité de l'établissement pour lesquelles l'éditeur maintient la diffusion papier et électronique avec recours à une barrière mobile et un accès limité aux archives, etc. Le périmètre des documents concernés par le maintien de l'acquisition du support papier évoluera en fonction des usages et de la politique commerciale des éditeurs.

3.2.2. Audiovisuel commercialisé sur support matériel et dématérialisé

Les achats se font exclusivement sur support DVD (pas de blue ray) mais les dons peuvent encore inclure des supports matériels plus anciens. Actuellement, ces ressources sont consultables sur place sans prêt à domicile.

Périmètre : documentaires dans les thématiques couvertes par l'établissement, complémentaires des collections imprimées.

Sont privilégiés les documentaires construits au moins en partie sur l'utilisation de sources (archives,...).

Il s'agit majoritairement de titres publiés en France acquis auprès d'un fournisseur spécialisé prenant en charge la négociation des droits de consultation auprès des éditeurs. Plus ponctuellement, sont achetés des DVD étrangers. L'offre de DVD proposée par La contemporaine est complémentaire de celle du SCD. La concertation entre les deux établissements doit donc être poursuivie.

A compter de janvier 2020, l'offre s'enrichit de la mise à disposition de deux postes de consultation multimédia de l'INA en salle de lecture : ensemble des archives numérisées de l'INA. Le contenu disponible sur ces postes devra faire l'objet d'une évaluation, notamment pour les années de diffusion les plus récentes qui permettra de préciser la politique d'acquisition de ressources sur support CD ou DVD en distinguant :

- Les documentaires diffusés sur les chaînes TV françaises et diffusés sur support DVD pour lesquels l'établissement se limitera à une offre dématérialisée sur les postes INA
- Les ressources dont il reste justifié de faire l'acquisition sur support matériel, support dont on assure la conservation et la mise à disposition : documentaires à faible diffusion non diffusés sur les chaînes de TV, titres en relation directe avec des thématiques bien représentées dans les collections de l'établissement en matière de sources et de production critique.
- Seront donc couvertes des sujets, jusque-là absents, en relation directe avec les fonds d'archives et les collections iconographiques conservés par l'établissement : histoire du photojournalisme, graphisme politique, archivistique, histoire orale, dessin de presse, art et politique, art et mémoire, etc.

3.3. Libre accès de la salle de lecture

La salle de lecture offre une capacité de 18 000 volumes.

3.3.1. Fonctions :

La visibilité du nouveau bâtiment, la présence d'un parcours muséographique permanent et d'expositions sur le site induiront une augmentation de la part du public non-académique (aujourd'hui d'environ 20%) et le développement d'usages d'information et de découverte s'ajoutant aux usages de recherche.

La première fonction du libre accès est de faciliter le travail des chercheurs en mettant directement à leur disposition un certain nombre de documents représentatifs des domaines de spécialité de La contemporaine : outils de travail, travaux faisant référence, actualité des 5 dernières années de la recherche.

Des ouvrages de synthèse et d'introduction aux problématiques seront également sélectionnés pour permettre à l'utilisateur, quel que soit son niveau, d'aborder des sujets dont il n'est pas spécialiste.

Il vise également à souligner les liens entre les collections de la bibliothèque, du musée et des archives dans les usages tant de recherche que de découverte. Seront donc couvertes des thématiques, absentes aujourd'hui, en relation directe avec les fonds d'archives et les collections iconographiques de l'établissement : histoire du photojournalisme, graphisme politique, archivistique, histoire orale, dessin de presse, art et politique, art et mémoire, etc.

Une place est prévue pour la bande dessinée et le roman graphique en lien avec les spécialités de l'établissement.

3.3.2. Plan de classement :

La classification Dewey a été adoptée, étant connue des usagers des bibliothèques universitaires et de lecture publique. Ne seront ouvertes que les classes en lien avec les sujets traités par l'établissement. La classification a aussi été adaptée, notamment par l'introduction des rubriques du catalogue systématique sur fiches de l'établissement sous les cotes générales des différents pays lorsque le nombre de titres le justifiait.

Sera privilégié le classement en **9XX** pour les titres traitant d'un pays ou ensemble géographique particulier. La rubrique 9XX couvrira l'histoire et l'actualité du pays considéré.

Seront classés en **0XX** les généralités : dictionnaires généraux, archivistique, muséographie, bibliothèques, histoire de la presse.

Le classement en **3XX** sera réservé aux études comparatives et aux études thématiques en sciences humaines et sociales.

Les cotes **7XX** seront ouvertes pour l'histoire des arts et les thématiques en lien avec les collections du musée.

On veillera à maintenir un équilibre entre les rubriques correspondant aux thématiques géographiques et historiques fortes de l'établissement.

Les publications de La contemporaine (catalogues d'exposition, revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, actes de colloques ou de journées d'étude) sont regroupées pour leur donner une visibilité spécifique, avec un doublement dans le classement général lorsque cela s'avèrera pertinent (catalogues d'expositions notamment). Y seront adjointes

des publications des Presses universitaires Paris Nanterre quand le sujet est pertinent par rapport aux domaines de spécialité de La contemporaine.

3.3.3. Typologie des documents et règles de gestion:

La documentation en français et anglais est privilégiée.

De manière ponctuelle, des titres dans les autres langues couvertes par La contemporaine, notamment dans la rubrique du pays correspondant, pourront figurer en libre accès, quand le titre n'a pas fait l'objet d'une traduction.

Le libre accès sera constitué :

-d'ouvrages de référence destinés à une utilisation ponctuelle (encyclopédies et dictionnaires généralistes ou spécialisés, dictionnaires biographiques, atlas, sources éditées, manuels d'archivistique ou inventaires publiés...). Ces documents seront renouvelés au fur et à mesure de leur obsolescence éventuelle (nouvelle édition, ...). On inclura aussi des ouvrages de synthèse et de vulgarisation, adaptés aux différents publics accueillis par le nouvel établissement. Les titres papier ne présentant pas d'intérêt patrimonial ou historique pourront être pilonnés. **On veillera à articuler le choix du support en fonction de l'évolution des usages (papier et numérique).**

-des travaux d'auteurs faisant référence dans leur domaine.

Ces deux premières catégories correspondent à des titres parus plus ou moins anciennement et destinés à rester de manière pérenne dans le libre accès, sauf titres devenus obsolètes.

-une part significative des acquisitions académiques courantes afin d'offrir un panorama des 5 dernières années de la recherche dans les thématiques principales de l'établissement. Cette partie du libre accès sera régulièrement mise à jour avec transfert en magasins des titres les plus anciens (*sauf s'ils s'inscrivent dans la catégorie précédente*).

Seront inclus des ouvrages critiques directement en lien avec les fonds d'archives et collections du musée. La production graphique elle-même sera représentée par des recueils de photographies et d'affiches, des catalogues d'expositions et des bandes dessinées ou romans graphiques en rapport avec les thématiques politiques et sociales couvertes par l'établissement et sa programmation culturelle (en particulier, les expositions).

3.3.4. Périodiques :

40 titres académiques seront proposés et un kiosque d'une dizaine de titres de presse d'information internationale.

Dans le classement général on trouvera des numéros thématiques de périodiques académiques soumis aux mêmes règles de gestion que les monographies.

3.3.5. Audiovisuel :

L'essentiel de l'offre audiovisuelle sera constitué par les **PCM INA** (au contenu personnalisé en fonction des caractéristiques de l'établissement) situés en salle de lecture et dans le hall d'accueil.

La bibliothèque numérique dans sa version sur place donne accès quant à elle accès aux archives orales conservées par La contemporaine.

En complément de ces deux outils, on trouvera un certain nombre de DVD documentaires, français et étrangers.

3.4. Services associés

Ces services sont ouverts à tout lecteur inscrit.

3.4.1. Consultation sur place

Les documents (imprimés, archives, musée) sont consultables en salle de lecture, aux heures d'ouverture de l'établissement.

Les documents numérisés libres de droits sont consultables en ligne sur la bibliothèque numérique l'Argonaute. Les documents numérisés sous droits ne sont consultables que dans les emprises de l'établissement.

Les documents fragiles suivants ne seront pas communicables en salle de lecture : peintures, sculptures, objets, négatifs et plaques de verres (demande de rendez-vous). Ils sont cependant pour la plupart communicables sous forme numérisée dans la salle de lecture, ou accessibles par l'Argonaute.

Les ressources électroniques (bouquets de presse et bases d'archives numérisées) sont consultables sur place mais aussi à distance, quand l'éditeur l'autorise, après authentification du lecteur.

3.4.2. Prêt à domicile

La contemporaine propose un service prêt de documents à domicile. Ce service concerne seulement les monographies parues depuis le 1^{er} janvier 1970, en bon état de conservation.

Les documents notés « réserve » sont exclus de ce service, ainsi que les archives, les brochures (documents < 100 pages), les documents du musée, les DVD et les microformes. On évitera de prêter à l'extérieur les publications militantes et les titres étrangers rares.

Les dictionnaires et usuels à consulter sur place, sont exclus du prêt.

3.4.3. Fourniture à distance des documents

- **Prêt de documents entre bibliothèques (PEB)**

La contemporaine pratique le prêt entre bibliothèques, en France et à l'étranger.

Le prêt entre bibliothèques ne fonctionne pas en Ile-de-France. Certains documents sont par ailleurs exclus du prêt pour des raisons de conservation et consultables uniquement sur place. Dans ce cas, il est proposé une consultation sur place. Les périodiques ou tout autre document reproduit sur microfilm sont exclus du prêt. Toutefois, des photocopies d'articles de périodiques peuvent être envoyées.

- **Prêts de documents et d'œuvres pour des expositions**

Le prêt de documents patrimoniaux est aussi possible pour des expositions. *Se renseigner sur place.*

- **Reproduction à la demande des documents**

Ce service est payant (*voir tarification sur le site web de l'établissement*).

Il ne concerne tous les documents et tous types de demandeurs, dans le respect de la réglementation sur le droit d'auteur et droits associés aux documents, à la charge du demandeur.

Dans le cas d'archives ou de pièces du musée, il se pratique en accord avec les conventions de don ou de dépôt.